



Début Juillet, nous avons eu le plaisir d'inaugurer les réalisations de l'artiste Vanly Tiene qui agrémentent maintenant l'espace derrière l'église et l'entrée du village côté Arguel. Comme je l'ai indiqué dans mon intervention du 2 juillet, toute œuvre d'art a ses détracteurs et ses admirateurs. Ce n'est donc pas une surprise : à Fontain certains apprécient cette initiative décidée à l'unanimité de notre conseil municipal, d'autres un peu moins.

Il me paraît important de confirmer le coût modique de cette opération (6 700 € dont 1 300€ de travaux de propreté de la place qu'il fallait, dans tous les cas, réaliser). Cela permet à une commune de notre taille de montrer son intérêt pour la création artistique et l'action culturelle. C'est important. Certains d'entre vous m'ont fait part de leur satisfaction sur ce point et des élus de notre secteur m'ont assurée avoir l'intention de s'engager dans cette direction.

Cette action bénéficiera du soutien du Grand Besançon au titre du fonds centre de village, aide non négligeable puisque nous espérons une subvention de 33%. C'est la seconde fois que nous recevons une dotation à ce titre, 28 000 € nous ont été versés cette année pour l'espace partagé du Chemin sur Crête.

S'engager dans l'action culturelle c'est aussi préserver notre patrimoine. Dans ce domaine, le dossier de rénovation de nos 3 fontaines communales (centre du village, Croc et Chantoubin) avance bien. Dès 2017, nous pourrons visualiser les premiers résultats de cette action.

Le nouvel essor qui sera prochainement donné à notre groupe scolaire se précise également. L'opportunité d'accueillir la commune de Pugey au sein de notre syndicat scolaire vient d'être entérinée à l'unanimité des conseils municipaux de Fontain, Arguel et La Vèze. Les discussions qui ont eu lieu tout l'été, au sein du SIFAL, avec les maires et les élus des 4 communes ont donc porté leurs fruits, je m'en félicite. Nous sommes maintenant en mesure de lancer la rénovation de notre groupe scolaire en toute sérénité.

Pour notre secteur, cela vient renforcer concrètement l'action intercommunale que nous connaissons depuis bientôt 20 ans, au travers du SIFAL dont les bases saines permettent d'accueillir naturellement aujourd'hui une nouvelle commune.

La mise en commun des moyens qui permet de faire plus sans augmenter les coûts en se regroupant, c'est bien là le sens que souhaitent donner les pouvoirs publics aux nombreuses opérations de transferts de compétences entre collectivités initiées actuellement. Au 1er Janvier 2017, toutes les zones d'activités économiques de nos communes seront gérées par le Grand Besançon. Il en sera de même pour l'assainissement, l'eau potable et l'eau de pluie en 2018 et la mise en œuvre d'un plan d'urbanisme intercommunal est actuellement débattue. Les autres compétences dites techniques, comme la voirie, pourraient suivre si notre agglomération se transforme en communauté urbaine au terme d'un autre travail qui s'amorce également.

Soyons humbles, nous ne pourrions pas nous opposer totalement à un mouvement d'ensemble qui est lancé et qui fait l'objet d'un consensus politique au niveau national même si les orientations peuvent encore être modifiées dans les mois qui viennent. Toutefois si nous avons confiance en nos interlocuteurs locaux, nous devons rester vigilants en permanence, pour chaque sujet, et défendre les intérêts de notre village.

Agenda



Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
7 novembre	Collecte de sang	Don du sang	Espace du Marais à Saône
10 novembre à 16h30	Assemblée générale	Association Fontain Temps Libre	Salle associative
10 novembre à 20h	Assemblée générale	Association des Loisirs de Fontain	Salle associative
14 novembre à 20h	Réunion pour le nom des habitants de Fontain	Mairie	Mairie
18 novembre à 20h	Décorations de Noël	La mairie et les habitants de Fontain	Salle associative
25 et 26 novembre	Bourse aux jouets	1.2.3.... Soleil	Salle des fêtes
3 décembre à partir de 13h30	Décorations de Noël	La mairie et les habitants de Fontain	Salle associative
9 décembre à partir de 19h	Inauguration des décorations de Noël	La mairie et les habitants de Fontain	Salle associative
10 décembre à 20h30	Spectacle « les apprentis chanteurs »	ALF	Salle des fêtes
6 janvier 19h00	Vœux du Maire	Mairie	Salle des fêtes

Quelques rappels...

- * La mairie sera fermée du 24 décembre au 30 décembre.
Permanence exceptionnelle pour les inscriptions sur les listes électorales : le samedi 31 décembre de 10h à 12h (dernier délai).



- * Livraison de terre végétale : 15€ le m³ livré (livraison de 4m³ maximum).
Renseignements auprès de la mairie : 03-81-57-29-65.

- * La chasse est ouverte tous les jours sauf le mardi et le vendredi.



- * Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuelle ainsi que leurs tuyaux de raccordement doivent être vérifiés, nettoyés, réglés au moins une fois par an et plus souvent si nécessaire en fonction des conditions et de la durée d'utilisation.
Ces opérations doivent être effectuées par une entreprise qualifiée à cet effet par l'Organisme Professionnel de Qualification et de Classification du Bâtiment.

Etat civil



NAISSANCES :



Emmy DUPRÉ, 12 ter rue de la Combe Bourgogne, le 20 juin.

Léo PIRES, 11 route de la Chapelle des Buis, le 13 août.

Tous nos vœux de bonheur aux parents.

DECES :



Georges PINARD, le 25 avril, à l'âge de 89 ans.

Micheline GANÉE, le 28 septembre, à l'âge de 86 ans.

Nos sincères condoléances aux familles.

MARIAGE :



Sophie VANDARD et Renaud MOREUILLE, le 14 mai.

Laetitia MAIROT et Jean-Louis MAIREY, le 11 juin.

Annaïg TASCHER et Nicolas FLORIN, le 13 août.

Marlène PELLETIER et Dominique PICAUD, le 3 septembre.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

L'élagage, une action indispensable



Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre. Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. **Il est donc nécessaire d'élaguer ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.**

Mais à qui incombe cette tâche ?

Le propriétaire ou l'occupant a la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés et fossés).

En revanche, lorsque le réseau électrique traverse une propriété, c'est la société Enedis qui assure l'élagage de la végétation située à proximité de

la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Une fois l'élagage de la végétation effectué, il est recommandé aux propriétaires de maintenir systématiquement une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique.

En 2017, l'ensemble de notre village sera élagué par l'entreprise Sapolin de Naisey les Granges. La mairie ne connaît pas encore les jours d'intervention de l'entreprise d'élagage. Dès qu'ils seront connus, la population sera avertie par mail (aux habitants qui ont souhaité nous transmettre leurs coordonnées), par voie d'affichage ainsi que sur le site internet de la mairie (www.fontain.fr).

Laurence MOLIERE

Zéro pesticide en 2017 sur Fontain

« Je travaille depuis plus de 10 ans sur Fontain et je dois dire que c'est avec stupéfaction que j'ai appris il y a quelques temps que je ne pourrais plus utiliser de désherbant à partir du 1^{er} janvier 2017 pour lutter contre les mauvaises herbes dans notre village !

Mes questions : **Pourquoi ? Comment ? Avec quels moyens ?**

La commune de Fontain s'est inscrite dans une démarche avec la FREDON avec 20 autres communes du Grand Besançon, et j'ai pu assister à une réunion sur le « zéro phyto » où j'ai pu découvrir le désherbage alternatif et comprendre l'importance des enjeux pour notre planète.

Nous aurons une vraie réflexion à mener avec les élus sur la manière d'entretenir votre commune, sur les priorités à fixer et le nouveau matériel spécifique à acheter. L'étude et le matériel seront financés à 80% par l'agence de l'eau.

Olivier GALLEN

« Les enjeux du zéro phyto »

Les produits phytosanitaires sont des produits chimiques visant la protection des plantes, par destruction des « mauvaises herbes », des insectes, des mollusques ou des rongeurs.

Ils impliquent des enjeux **environnementaux** mais aussi **sanitaires** et **écologiques**.

Quelques chiffres...

1 gramme de molécule pesticide = 10 000 000 litres d'eau impropres à la consommation humaine.

500 000 colonies d'abeilles ont disparu ces 5 dernières années à cause des pesticides.

220 000 décès par an et dans le monde dus aux pesticides.

L'interdiction de vente des pesticides aux particuliers est avancée de 2022 à 2019.

L'absence de traitement chimique nécessite la mise en place de pratiques alternatives :

- Le désherbage mécanique des allées sablées.
- Le désherbage manuel des plantations.
- Le balayage régulier qui limite les dépôts de matières organiques propices à la germination des graines.
- La reprise ou le comblement des fentes ou cavités dans les surfaces imperméables, lieux également favorables à la germination.
- La couverture des sols nus (paillage, engrais verts, broyage des végétaux ligneux...) qui limite fortement la pousse des adventices.
- La végétalisation d'espaces auparavant désherbés, en utilisant des mélanges de gazon spécifiques.



Il existe aujourd'hui des mélanges de gazon élaborés pour limiter le nombre de tontes et les apports d'engrais. Grâce à la présence de micro trèfle dans le mélange, ce gazon à pousse lente produit lui-même son engrais tout en réduisant ses besoins en eau et en tonte grâce à la présence de Fétuque Ovine. La densité du gazon limite l'apparition de mauvaises herbes dans votre gazon.

De telles pratiques contribuent grandement à préserver notre environnement, la biodiversité et la santé de chacun.

Denis DUQUET

Elagage et entretien des trottoirs

Rappel (gazette mars 2016) : « il faut tailler les haies qui dépassent sur la rue ».

Chaque occupant de maisons individuelles doit élaguer les arbres, arbustes ou haies au bord des voies. L'absence d'élagage peut être à l'origine de gênes ou de danger : visibilité réduite, arbres masquant le flux de lumière des lampadaires, rétrécissement des trottoirs, chutes des branches sur la voie...

Dans une édition antérieure de la gazette (juin 2015), la commune remerciait tous les habitants qui entretenaient le trottoir devant chez eux.

La mise en place progressive de « zéro phyto » fixe de nouvelles contraintes, notamment pour le désherbage des fils d'eau des bordures.

Avec ces nouvelles normes, les deux employés communaux n'arrivent plus à garder nos voiries sans herbes folles.

Nous encourageons donc toutes les bonnes volontés à procéder à un désherbage manuel ou thermique (gaz ou eau chaude) devant leurs propriétés.

Merci d'avance à tous les bénévoles qui contribueront à la beauté de notre village.

Michel BOURETTE

Job d'été



Pour la troisième année consécutive, des jeunes étudiants âgés de 18 à 22 ans et domiciliés à Fontain, ont aidé nos employés communaux pendant la période estivale.

A noter qu'encore cette année, les filles sont nettement plus nombreuses que les garçons : Noémie, Marie, Orane, Alexandre, Pauline, Ninon et Pauline. Mention spéciale à Pauline Toitot qui « a remis le couvert » cette année.

Merci à tous pour leur bonne humeur, leur sérieux au travail et leur bonne volonté.

En cette période de congés, leur contribution a permis de tenir le planning d'entretien des espaces verts.

Michel BOURETTE

Le Plan Local d'Urbanisme évolue

Notre PLU est jeune, il n'a que 3 ans, et pourtant il mérite déjà quelques modifications si nous souhaitons le maintenir en phase avec l'actualité.

Il ne s'agit pas d'en modifier les fondements mais seulement d'y apporter quelques ajustements. Ainsi, il sera possible de construire des maisons jumelées en limite de propriété, des réservations seront faites pour la réalisation future de sentiers pédestres ou de places de stationnement, les conditions de construction des clôtures seront précisées...

D'autres points seront également étudiés par la commission urbanisme dont le rôle est de réfléchir au futur de notre commune et de faire des propositions au conseil municipal.

Un bureau d'étude dijonnais, GEO CONCEPT, accompagne notre démarche territoriale qui devrait se terminer au cours du 2^{ème} trimestre 2017.

Michel NOIROT

Quel gentilé, autrement dit quel nom pour les habitants ?

Dans la gazette parue en mars dernier, nous avons fait part d'un travail de recherche pour nommer les habitants de Fontain, jusqu'ici anonymes. Des propositions de noms ont été faites. Plusieurs habitants ont exprimé leur choix et certains ont fait de nouvelles propositions. Les plus cités sont Fontinois, Fontenois, Fontanier, Fontanais, Fontanaisien.

Pour enrichir la réflexion sur l'intérêt de rechercher un nom, sur ceux déjà retenus et sur d'autres qui peuvent encore être suggérés, nous proposons à tous ceux que le sujet intéresse, la tenue d'une réunion :

le 14 novembre 2016 à 20h à la mairie.

Les débats de cette réunion seront reportés devant le conseil municipal qui aura à arrêter définitivement le choix.

Michel NOIROT

31 années passées au service de notre commune



**René : 4 mandats de conseiller,
1 mandat d'adjoint**



**Jean-Paul : conseiller, adjoint,
3 mandats de Maire**

C'est en présence de leur famille, des adjoints qui ont oeuvré durant leurs 5 mandats, de l'ancien Maire André Spony et de personnalités publiques que Jean-Paul Dillschneider et René Mairot ont reçu, samedi 22 octobre, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, pour leur engagement aux affaires communales de 1983 à 2014.

agricole durant ces 31 ans passés aux commandes de Fontain, nous livrant une commune belle, harmonieuse, où il fait bon vivre. Grâce à eux et aux conseillers qui les ont accompagnés sur ce long parcours, nous pouvons tous être fiers du Fontain d'aujourd'hui.

Lorsque les élus donnent autant de leur temps pour leur commune, alors que l'individualisme prime aujourd'hui sur l'engagement public ou associatif, cela mérite vraiment d'être souligné par une cérémonie de remise de médaille.

Merci à tous les deux !

Martine DONEY

Préparons les fêtes de fin d'année !



Un aperçu des décorations de l'année dernière

Vous avez certainement pu admirer en décembre 2015 les décorations de la rue du Mouthier.

Dans un esprit de convivialité et de partage, la proposition est d'étendre cette idée au village.

Nous vous invitons à une réunion préparatoire où chacun, quelque soit son âge, sera le bienvenu avec ses idées et sa bonne humeur : **le vendredi 18 novembre à 20h**. Suivra une journée de confection : **le samedi 3 décembre à partir de 13h30**. L'inauguration aura lieu **le vendredi 9 décembre à partir de 19h**.

**Michèle BOFFY, Edith BELIN,
Céline AMYOT, Patricia ROTA GRAZIOSI**

Le salon des vins à Fontain



Un grand succès du 3ème salon des vins qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Fontain le 15 et 16 octobre. Les amateurs ont pu déguster Bourgogne, Beaujolais, Mâcon, Côte du Rhône, Bordeaux, Pays d'Oc, Champagne dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous vous donnons rendez-vous en 2017 pour la 4^{ème} édition.

Entre temps, si vous avez besoin de mes services pour les fêtes de fin d'année, veuillez me contacter au : 06-84-18-42-51.

Merci et à bientôt.

Philippe MOUROT

Une belle réussite pour notre vide grenier, marché et artisanat



Dimanche 25 septembre de 8h à 18h, la commune de Fontain avec l'aide de l'Association 1.2.3...Soleil a organisé un vide grenier, marché et artisanat vers la salle des fêtes, rue du stade.

Le soleil, les rires des enfants et des adultes et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cette année l'association 1.2.3...Soleil a décidé de vendre des pâtes, des lasagnes, des crêpes, des glaces.... Une très bonne idée pour régaler nos papilles ! Rien que l'odeur, la gourmandise et l'appétit nous dirigeaient vers la buvette restauration.

Plus de 120 exposants (marché et vide grenier confondus) étaient présents. On pouvait y trouver aussi bien de la charcuterie, du vin, des pains spéciaux, du miel, de la décoration artisanale (sculptures en bois, emballages, sacs, bijoux, vêtements artisanaux...) et bien sûr tout ce qu'on trouve dans un vide grenier (jouets, jeux, habits, bibelots, électroménager, meubles...).

Ce fut une belle réussite qui se renouvellera à Fontain.

Maud CHAMPLON

Des épouvantails surprenants

Sur une idée de Valérie, de nombreux épouvantails ont poussé à la Forêt de Fontain. Tous différents et avec des mises en scène très sympa, j'invite les habitants à venir les admirer, ça vaut le détour !

Je remercie tous les participants pour leur réel investissement. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Un grand merci à Valentin, Clémence, Julie, Mélanie, Xavier, Pierre, Bernadette, Yohann et Laurence, Nicolas et Annaïg, Nicolas et Manu.

Valérie MARCHAND



Fan zone chez Gladoux



Le 7 juillet lors de la rencontre du match France/Allemagne à l'occasion des demi-finales de l'Euro, il y avait du monde au bar de chez Gladoux!! José derrière son barbecue, Sylvie au bar assistée des amis et de la famille.

Une belle fête qui était aussi l'occasion de se retrouver, fans de foot ou non qui, de surcroît s'est soldée par la victoire de la France 2-0.

Laurence MOLIERE

Un ours à Fontain !



Vanly Tiene, originaire de Côte d'Ivoire, est un jeune professeur d'éducation artistique de formation, mais il est aussi Artiste Sculpteur Contemporain. Né à Abidjan, il a aujourd'hui trente-cinq ans, il est marié et père de famille. Après avoir suivi différentes formations dans son pays natal, il pratique désormais son art en France, et a suivi des études à l'Institut Supérieure des Beaux-Arts de Besançon dont il est maintenant diplômé (Master 2). En 2014, Vanly vient en France dans le cadre d'un projet d'échange Erasmus. Poussé par la curiosité suscitée par les sculptures monumentales en bois flotté d'Evian-Les-Bains, il décide d'y faire un stage afin d'apprendre la manipulation de cette matière. Grâce à lui et à son talent, la ville d'Evian-Les-Bains devient, l'hiver venu, un décor étonnant du Fabuleux Spectacle des Flottins.

Il prend alors goût aux matériaux de récupération car ce qui lui plaît et qui l'intéresse, c'est de recycler, de transformer donc de redonner une seconde vie à des matériaux que l'on voit comme des détritux, ce qui lui a permis de s'imposer comme le meilleur sculpteur de ce festival existant depuis maintenant neuf ans.

Plus tard, en 2015, il est appelé à la Saline d'Arc et Senans pour réaliser de nouvelles œuvres. Puis, il est également demandé à la Citadelle de Besançon, à la MFR...

En 2016, pour ses créations, il utilise le bois flotté et travaille toute une semaine non-stop, toujours seul, pour réaliser des œuvres de cinq à douze mètres de haut. Il commence aussi à utiliser des cepes de vignes et des piquets.



L'idée de le contacter vient de Denis Duquet, conseiller municipal et responsable du festival des jardins à la Saline, qui la soumet à Pascal Colin, lui-même conseiller responsable des espaces verts et de l'aménagement urbain à Fontain. Ils lui proposent de concevoir une sculpture dans le cadre de l'aménagement de la Place de la mairie.



La première sculpture réalisée sur la place de la Mairie représente un ours sur ses quatre pattes, la gueule entrouverte. Un petit passage conduit à l'intérieur de l'animal de bois. Sur les parois, ont été construits de petits rebords, aptes à nous faire profiter du calme environnant. Autour de la bête, un espace détente a été aménagé, composé de bancs, tables, transat... Le tout en bois.

D'autres œuvres du même artiste ont été faites sur le rond-point, à l'entrée de Fontain. L'une représente un rhinocéros et l'autre un iguane.

Clara MARC-MILLET et Eva ROTA

Une belle exposition peinture à Fontain



Annie-Louise et sa passion

Les 21 et 22 mai, la salle communale s'est parée de couleurs...et le temps s'est fait clément.

Bonne combinaison d'éléments pour une exposition picturale !

Je remercie la mairie pour m'avoir donné le plaisir d'exposer tout mon travail. Les visiteurs ont été présents et je les en remercie vivement. Ils m'ont donné la fraîcheur de leurs réactions et l'envie de poursuivre.

Merci à tous !

de création, au travers de techniques expressives comme l'acrylique et collages. De la copie, passons au stade de création... Quelques personnes ont exprimé cette idée. Si vous avez envie que nous entreprenions quelque chose ensemble, prenez contact avec moi.

Annie-Louise Bellat : 06 74 96 85 33 ou mail : anilou.bell@orange.fr

J'aimerais fédérer tous ceux qui ont cette passion

Annie-Louise BELLAT

Bessans : les randonneurs au bout de la vallée



Depuis des années, le groupe des randonneurs de l'Association des Loisirs de Fontain complète les traditionnels parcours du lundi après-midi par des sorties à la journée sur des parcours plus lointains et même une semaine entière en montagne. Après le Briançonnais, les Vosges, la Chartreuse, c'est la Haute Maurienne qui a été retenue. Fond de vallée de l'Arc, au pied Sud du Col de l'Iseran encore fermé en ce début de Juin 2016, elle offre le pittoresque de villages authentiques et des parcours très accessibles dans une ambiance de haute montagne. Comme à Névache il y a deux ans, la présence des névés du début de saison a permis à tous un contact quotidien avec un élément particulièrement décoratif des versants : la neige. Le fond du vallon des Evettes, éblouissant de lumière, a laissé bouche bée bien des participants, puis le pique-nique a été avalé au même endroit devant un spectacle grandiose.

Que dire des marmottes de moins en moins farouches, des bouquetins un peu taciturnes qui surveillent le groupe du haut des vires, du troupeau de moutons gardés par un chien patou bien sympathique et même de l'âne du Villaret qui apprécie la brioche. De refuges en ouvrages militaires abandonnés, nos chaussures nous ont également menés au bord du lac du Mont Cenis, exceptionnellement à moitié vide après une vidange complète tous les vingt ans pour entretien : vision lunaire à la frontière italienne.

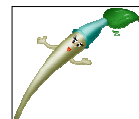
Bref, une très belle semaine entre amis de longue date, unis dans la bonne humeur, l'effort récompensé, tout ça sous un soleil généreux et un dépaysement vraiment complet. Néanmoins personne n'a ramené en guise de souvenir un exemplaire des paquets de bouse séchée qui décorent pour le folklore les vieux balcons de Bessans ou de Bonneval sur Arc.

Christian MOREUILLE

Un programme bien rempli pour l'ALF en 2016-2017

Forte de ses 140 membres, l'Association des Loisirs de Fontain a ouvert la saison 2016-2017 début septembre. Il est toujours proposé en activités permanentes :

- Les lundis : Randonnée, yoseikan budo adulte
- Les mardis : Aquarelle, renforcement musculaire ou poterie
- Les mercredis : yoga ou poterie
- Les jeudis : stretching
- Les samedis : yoseikan budo enfant.



Cette année, le jeudi à 20h salle du bas de la mairie, un atelier mycologie s'est mis en place.

L'ALF organise toujours des rencontres occasionnelles, visites, marches, concerts, théâtre. Cette année après avoir reçu la chorale Chœur de Pierre ce sont « Les Gens Chanteurs » (chorale de Fontain) et « L'amandier » qui se sont produits le **08 octobre**. Le **10 décembre à 20h30** ce sera le tour des « Apprentis Chanteurs ». Ce spectacle se déroulera à la salle des fêtes de Fontain.

Notre Assemblée Générale se tiendra le **jeudi 10 novembre à 20h**, salle associative, elle est ouverte à tous, adhérents ou non, et vous y êtes cordialement invités.

Notez ces dates dès à présent et ...surveillez vos boîtes aux lettres, l'information se fera traditionnellement par ce canal. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres de l'association, en particulier Michel Tirole (0633335199), Céline Gros Lambert (0643723813) ou Marc Girardot (0643638066).

Marc GIRARDOT

Le coin du foot



Entraînement des jeunes sur le terrain en sable

Le mois de septembre est « la reprise » des activités pour tous et la nouvelle saison « footballistique » a débuté pour les joueurs du club local.

Dans un premier temps, l'équipe senior a repris ses entraînements début août, pour un début des matchs officiels dès le dernier week-end du mois.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, le terrain situé près de la salle des fêtes, actuellement en rénovation, est indisponible pendant un an. Les joueurs évoluent donc cette année sur le terrain de Mérey-Sous-Montrond. Changement de terrain mais aussi changement d'entraîneurs avec, depuis la reprise des entraînements, Richard Rousseau et Jérôme Gaillard. Christophe Pourcelot quant à lui, assure l'entraînement des gardiens du club.

Par manque d'effectif, nous n'avons pas pu reconduire une équipe de 18 ans cette année.

Jean-Jacques Picard et Nicolas Perrette sont les deux dirigeants qui encadrent l'équipe U13. Les entraînements se font chaque mercredi en fin d'après-midi (18h30-20h) et les matchs le samedi matin.



Terrain en travaux

L'équipe U11 est sous la responsabilité de Christophe Rognon et Sébastien Lugant avec 2 entraînements par semaine, les lundi et mercredi de 17 heures 30 à 18h 45. Les matchs, actuellement sous forme de plateaux, se jouent le samedi en début d'après-midi.

Pour les équipes jeunes, les entraînements et les matchs ont lieu sur le terrain en sable près du stade.

Pendant la trêve hivernale, les équipes participeront aux rencontres Futsall organisées par le District.

Comme les années précédentes, Christophe Rognon et Gilles Dagusé ont pris en charge l'équipe « vétérans ». Les matchs amicaux ont lieu le vendredi soir....avec bien sûr une troisième mi-temps comme il se doit.

Et puis Michel Tirole assure toujours le traçage du terrain, même avec un déplacement à Mérey. Chapeau et merci Michel !

Il ne faut pas oublier aussi notre fidèle arbitre Antoine Chopard qui, très bien classé en fin de saison dernière, arbitre maintenant des matchs de Ligue. Bravo et un grand merci à lui, car la tâche n'est pas toujours facile.

Une mention spéciale à Christophe Pourcelot, inscrit au club depuis une vingtaine d'années, qui s'est vu remettre, en juin dernier, des mains du Président de la Ligue de Franche Comté, la médaille des bénévoles. Fin septembre c'est le District qui lui remettait la plaquette pour ces 20 années de dirigeant. Félicitations et merci à toi Christophe.



L'investissement considérable des bénévoles et le manque de participants lors des dernières organisations de la St Sylvestre n'ont pas donné l'envie de poursuivre cette belle fête. Nous conservons néanmoins le concours de tarot qui est déjà programmé pour le 17 mars prochain.

D'ici là, comme chaque année, les joueurs vous proposeront le calendrier du club. Merci pour votre accueil.

Jacqueline CHABOD

Rapprochement avec Pugey : une nouvelle ambition pour l'école



Depuis le début de l'année 2016, des discussions sont ouvertes avec les élus de Pugey pour envisager la scolarisation de tous les élèves de cette commune à Fontain à la rentrée 2018. Ce travail est en cours et se poursuivra dans les prochains mois pour prendre une forme définitive en 2017. Vous pouvez vous demander quel est l'intérêt de cette démarche pour notre commune. Le bon sens populaire prévaut simplement car, dans ce cas précis, nous pouvons affirmer que l'union fait la force. Et c'est bien de cela dont il s'agit.

Aujourd'hui la fréquentation de notre école baisse car nos 3 communes (Arguel, Fontain, et La Véze) se trouvent toutes les trois, pour plusieurs années encore, dans des situations démographiques défavorables pour la fréquentation de l'école. Les enfants des foyers qui sont arrivés dans les nouveaux lotissements sur notre territoire, il y a plus d'une décennie,

ont grandi et rejoignent le collège de Saône. Chaque année, près de 30 élèves partent depuis 3 ans et seulement 14 en moyenne arrivent.

Dans le même temps, l'éducation nationale adapte en permanence la taille des équipes enseignantes à la réalité de la fréquentation des écoles. Cette démarche donne lieu tous les ans à des débats houleux, dont l'issue n'est pas toujours favorable pour nos communes. Dans notre cas, il est évident que **l'arrivée de 14 élèves de Pugey à la rentrée de septembre a permis de préserver notre 7ème classe**, acquise dans les années 2000.

L'inspection académique a bien compris notre démarche, nous laissant pour cette année encore 7 classes à Fontain pour 171 élèves. Dans le même temps, Pugey garde 3 classes pour 52 élèves.

Ce qui est vrai en terme d'effectif scolaire se confirme également sur le plan financier. Le budget de fonctionnement actuel du SIFAL, pris en charge par nos 3 communes est actuellement de 210 000 €. Cette somme est partagée entre Fontain, Arguel et La Véze. Elle se décompose à hauteur de 60% sur la base du nombre d'élèves scolarisés à Fontain et 40% sur la base de la population de chaque commune.

En accueillant Pugey en 2018, ce sont 70 élèves d'une commune de 800 habitants qui nous rejoindront. Le territoire concerné par notre groupe scolaire passe ainsi de 1700 habitants à 2500 et le budget de notre syndicat scolaire augmentera de 210 000€ à 300 000€.

Cet effet de seuil important nous permet d'envisager sereinement la rénovation - extension de notre groupe scolaire qui est maintenant lancée.

Nous aurons, bien sûr à maîtriser comme par le passé, nos frais de fonctionnement mais cette nouvelle configuration est beaucoup plus favorable que la précédente pour envisager l'investissement nécessaire à la rénovation globale de notre groupe scolaire. Sur ce point les études préalables sont quasiment terminées et le maître d'œuvre vient d'être retenu.

Nicolas Perrette, élu de Fontain et membre du SIFAL, a été désigné par le SIFAL pour suivre le dossier rénovation : il connaît bien ces démarches et nous apporte un éclairage précieux.

Les travaux débiteront au début de l'été 2017 et s'achèveront pour la rentrée 2018. Les utilisateurs au quotidien du groupe scolaire seront consultés dès cet automne.

Nous vous informerons du détail de cette opération dans les prochains mois.

Jean-Pierre VAGNE

Suite des aventures de Cindy Collot



La semaine du 19 au 25 septembre se sont déroulés les championnats du Monde de parachutisme à Chicago ! Cindy a donc participé dans sa discipline « le voile contact à deux ».

Elle remettait en jeu son titre de championne du monde acquis il y a deux ans en Bosnie Herzégovine accompagnée de sa coéquipière Charline Delay et de Kevin Techer.

La compétition s'est déroulée pour eux avec une avance dès le départ, et une continuité assez remarquable qui leur a donc valu la médaille d'or et un second titre de Champion du monde, devant la deuxième équipe française et les russes en troisième position !!

Christine COLLOT

Les classes de Brigitte et Sylvie en vadrouille !



Compte-rendu réalisé par les élèves :

« Mercredi 15 juin, nous sommes allés au FRAC à Besançon. Nous avons vu les œuvres de deux artistes : Nathalie Talec et Estefania Peñafiel Loaiza. »



« Mercredi matin 29 juin, nous sommes allés voir les œuvres de Tienne Vanly à Fontain.

Nous avons vu des sculptures en bois : un rhinocéros, un ours, et un iguane. La sculpture de l'ours, c'est un peu comme une cabane, on peut entrer et jouer dedans. On peut même s'asseoir car il y a des bancs.

A côté de cette sculpture, il y a des chaises, une table, et des barrières en bois. »

Les élèves des classes de Brigitte et Sylvie



« Mardi 7 juin 2016, les deux classes de maternelle se sont rendues au musée des maisons comtoises à Nancray. Les élèves ont pu découvrir librement les vieilles bâtisses et ont participé à différents ateliers : jardinage, découverte des petits animaux de la ferme et construction de cabanes miniatures en forêt. Cette journée a réjoui petits et grands ! »

Sabrina BRUCKERT et Sylvie DELCEY

Juin 2016 : enregistrement d'un vrai CD pour les CE1



Les élèves de CE1 ont eu l'immense chance de participer à l'enregistrement d'un CD.

Ils ont réalisé des lectures et des bruitages pour l'album :

« **Le petit Chaperon qui n'était pas rouge** », écrit par Sandrine Beau.

Sandrine Beau, pouvez-vous nous dire qui est cet étrange personnage ?

Souvenez-vous, elle est déjà venue dans notre école en 2014 pour nous présenter son travail d'auteur de livres « jeunesse ».

Mais, je vous invite surtout à aller voir son Blog* qui présente de nombreux livres drôles et touchants pour les enfants et des intrigues passionnantes et futées pour les plus grands.

Qui sont les magiciens du son ?

Marion Strecher et Jean-François Dehecq !

Un grand Merci à ces formidables parents d'élèves. Ils ont donné de leur temps pour notre classe avec bonne humeur.

On a tous fouillé dans nos tiroirs à idées pour savoir comment faire le vent, des rugissements, un bruit de lapin, les sons d'une cuisine...

Mais toute la valse des micros et le montage sonore très « chouette », c'est eux !

Devinettes

Savez-vous comment on peut faire un bruitage de pas dans la neige ?

Réponses :

a/ Dans la neige du mois de juin.

b/ En marchant avec des bottes sur du papier aluminium.

c/ Avec des sons sortant de sa bouche.

Et savez-vous qui reviendra dans notre école pendant cette année scolaire 2016-2017 ? (plusieurs réponses possibles)

a/ Le Père-Noël

b/ Sandrine Beau

c/ La grand-mère d'Anouchka

Alors ? Avez-vous trouvé le mot « intrus » de cet article?

* Blog de Sandrine Beau : sandrinebeau.blogspot.com/

Valérie HALBERT-CADET

Un été aux Francas...



Une nuit exceptionnelle sous les tentes



Ce nouvel été passé aux côtés de vos enfants a été riche en soleil, en bonne humeur, et surtout en activités !! Maud, Helene, Lucie, Pauline, Lucas (un garçon quand même), et Pauline la directrice, ont accueilli avec plaisir vos enfants.

Sortie au Parc du Prince, au Parc de l'Auxois, aux trésors des Séquanes, mais également tir à l'arc, sarbacane, bataille d'eau et glissade géante ont été au rendez-vous. Quelques petits malins sont aussi partis en mini-camp à Marnay pour faire du canoë, des veillées, de la piscine...

Mais la grande nouveauté pour nous cet été, a bien sûr été la nuit au centre. Oui oui, nous avons en effet dormi à

l'école, plus précisément dans la cour. Le temps d'une nuit, nous avons retrouvé l'ambiance camping, en installant 12 tentes, et 24 enfants ont participé. Super expérience, mais quelque peu fatigante... A refaire l'année prochaine !

La rentrée des classes

Pour cette nouvelle année, nous accueillons avec grand plaisir les enfants de Pugey (classe de PS et MS), qui participent à la restauration scolaire du midi. Nous sommes très heureux de découvrir de nouvelles petites têtes. Le challenge de retenir les prénoms reste le même chaque année.

L'équipe n'a pas changé !! Encore moins la directrice avec ses idées farfelues !! Nous accueillons en plus Allan, en formation BAFA, et Sonia en formation CQP. De nouvelles têtes qui ravissent vos enfants. Sur l'année nous avons prévu plein de choses...qu'on vous laissera découvrir tout au long de l'année.

Nous continuons à travailler avec le Secours Populaire de Besançon dans le cadre de projet sur le mercredi, et nous essayons du mieux que nous pouvons d'offrir une ouverture sur le monde aux enfants. C'est donc dans ce cadre, que Larissa Ripplinger intervient dans le cadre des TAP pour faire découvrir son pays, la...Russie ! Nous travaillons également sur les droits de l'enfant, la solidarité, le lien social...

Mercredi, tout est permis ou presque...

Toujours en compagnie de Maud...elle est partout cette Maudette. Nous accueillons vos enfants de 11h30 à 18h. Nous mettons en place diverses activités notamment manuelles, culinaires, culturelles.... Par exemple, nous nous sommes rendus aux Salines d'Arc et Senans, (nous n'avions plus de sel aux Francas oh oh oh). Nous y sommes allés dans le cadre du Festival des jardins sur le thème des bandes dessinées. Les enfants ont beaucoup apprécié, et nous aussi, surtout que le temps était de la partie.

Nous proposons également de la gravure sur verre, des gâteaux magiques, des chasses aux trésors... Dernière sortie le 12 octobre dans le cadre de la semaine du goût.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Pauline Duval : 03.81.57.25.44. Mail : francas.fontain@orange.fr

Pauline DUVAL

Le tri sélectif se simplifie

Afin d'améliorer le recyclage de déchets, le SYBERT, responsable de la collecte des déchets, a décidé de faire évoluer les consignes de tri.

Vous pouvez désormais déposer dans votre bac de tri, **TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE** : les bouteilles, bidons et flacons que vous triez déjà, **les pots, les barquettes, les boîtes, les sachets et films en plastique** avec vos autres déchets recyclables (emballages en métal, en carton, briques alimentaires et papiers).

Quelques exemples : les pots de yaourt ou de crème, les barquettes de salade ou de fruits, les boîtes de glace, les sachets de pain de mie ..., les films qui entourent les packs d'eau ou de lait...

Le centre de tri, géré par le SYBERT, a été modernisé pour trier ces nouveaux matériaux. Grâce à de nouvelles solutions techniques il est possible aujourd'hui de recycler et de valoriser plus.

A noter : le Grand Besançon fait partie des premières collectivités à s'engager, dans le cadre d'un programme national soutenu par Eco Emballages, dans ces nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en plastique qui devraient être généralisées en France à l'horizon 2022.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles, tout en diminuant le poids de votre bac gris (déchets résiduels).

Engageons-nous, trions plus...

SYBERT : syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets

Eco Emballages : assure le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers



Soyez vigilants !

L'ADIL nous a informés récemment de faire très attention aux démarcheurs d'installations solaires photovoltaïques. En effet, depuis quelques semaines, ils ont reçu de nombreux appels de personnes ayant été sollicitées par des sociétés spécialisées dans la vente et l'installation de panneaux solaires et souhaitant obtenir des conseils sur ces systèmes.

Dans bien des cas, les informations données par ces sociétés se sont avérées erronées voir mensongères.

Malheureusement certaines personnes ayant validé un bon de commande se sont endettées et ne peuvent plus payer leurs mensualités.

Ces entreprises présentes sur le territoire, démarchent activement les habitants.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'Espace Info Energie de l'ADIL du Doubs :

* par téléphone au 03.81.61.92.41 (de 9h à 12h et de 14h à 17)

* par e-mail : adil25.info-energie@orange.fr

Sécurité : guirlandes et décorations de Noël



Très appréciées pendant les fêtes de Noël, les compositions décoratives associant des branches de sapin et des bougies sont très inflammables de même que les sapins naturels ou floqués (recouverts de neige ou de givre artificiel) qui doivent être tenus éloignés de toute flamme ou corps incandescent.

Certaines guirlandes électriques peuvent aussi présenter des risques de court circuit et entraîner des débuts d'incendie. Aussi la vigilance des consommateurs est essentielle afin d'éviter tout accident.

Seuls les produits certifiés conformes aux normes de sécurité électrique doivent être utilisés.

Les guirlandes électriques de Noël, principalement à diodes et susceptibles d'être utilisées à l'extérieur, font l'objet d'un suivi régulier par les enquêteurs de la DGCCRF (La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).



Un projet de construction ou de travaux....



Le service Autorisation du Droit des Sols du Grand Besançon organise des permanences de secteur tous les **mercredis (les semaines paires) de 9h à 12h** à la mairie de **Saône**.

Ces permanences s'adressent à toute personne ayant un projet de construction ou de travaux qui souhaite préparer le dépôt d'un dossier en Mairie. Un instructeur assure l'accueil et répond à vos questions.